SOMCA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 285 chemin de Mahussier 07290 SATILLIEU
832 300 123 RCS AUBENAS

Comptes annuels

Certifiés conformes



Exercice clos le 31.12.2023

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et out	1 714	568	1 146	472
Autres immobilisations corporelles	19 139	5 502	13 637	2 139
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	250		250	
Autres immobilisations financières	2 452		2 452	452
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 555	6 070	17 485	3 062
Stocks				
Marchandises	46 584		46 584	22 880
Créances				
Clients et comptes rattachés	167 218		167 218	176 308
Fournisseurs débiteurs	224		224	3 448
Etat, Impôts sur les bénéfices				6 652
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 888		4 888	9 040
Divers				
Disponibilités	206 616		206 616	137 489
Charges constatées d'avance	324		324	713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	425 854		425 854	356 530
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	449 409	6 070	443 339	359 593

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	**10 000**	**10 000**
Réserve légale	**1 000**	**1 000**
Autres réserves	**203 679**	**181 640**
Résultat de l'exercice	**42 259**	**39 183**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**256 939**	**231 822**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**7 130**	**14 166**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**137 303**	**98 291**
Personnel	*31 347*	*3 107*
Organismes sociaux	*9 206*	*4 527*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*212*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*194*	*5 984*
Autres dettes fiscales et sociales	*1 009*	*1 262*
Dettes fiscales et sociales	**41 968**	**14 880**
Autres dettes		**433**
TOTAL DETTES	**186 401**	**127 770**
TOTAL PASSIF	**443 339**	**359 593**

SOMCA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 285 chemin de Mahussier 07290 SATILLIEU
832 300 123 RCS AUBENAS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à **42 259,31 euros** de la manière suivante :

- A titre de dividendes, la somme de.....**17 143,00 euros**
 Soit, par titre, environ……..**17,14 euros**

- Le solde, soit la somme de……...**25 116,31 euros**
 Au compte « Autres Réserves », lequel sera ainsi porté…….**228 795,69 euros**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, et au plus tard le 30 septembre 2024.

L'associé unique déclare être informé que :
- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2023** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **17 143,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Certifié conforme
Le Président



SOMCA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 285 chemin de Mahussier 07290 SATILLIEU
832 300 123 RCS AUBENAS

Comptes annuels

Certifiés conformes



Exercice clos le 31.12.2023

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SOMCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 443 339 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 259 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. A la clôture cette analyse ne fait ressortir aucun indice de perte de valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 963	13 890		20 853
Immobilisations financières	452	2 250		2 702
Total	**7 415**	**16 140**		**23 555**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 353	1 717		6 070
Immobilisations financières				
Total	**4 353**	**1 717**		**6 070**
ACTIF NET				**17 485**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 890	2 250	16 140
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**13 890**	**2 250**	**16 140**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 175 106 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 452		2 452
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	167 218	167 218	
Autres	5 112	5 112	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	324	324	
Total	**175 106**	**172 654**	**2 452**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le Bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 186 401 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 303	137 303		
Dettes fiscales et sociales	41 968	41 968		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 130	7 130		
Produits constatés d'avance				
Total	**186 401**	**186 401**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 130			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FNP	4 877
DETTES PROV CONGES PAYES	470
PERSONNEL PRIMES À PAYER	21 000
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	156
ORG.SOCIAUX CHARGES À PAYER	208
Total	**26 711**

Notes sur le Bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	324		
Total	**324**		

Notes sur le compte de résultat

Autres informations